



Micropolluants dans l'eau
comment réduire nos rejets de substances toxiques ?
Tours - 9 juin 2011

Les aides de l'agence de l'eau

Micropolluants



Types d'opérations : industries

- Les études
 - RSDE
 - Réduction/suppression, études technico-économiques
- Les travaux
 - Autosurveillance
 - Réduction/suppression
- Les déchets (PME/PMI seulement)
- Les actions collectives



Types d'opérations : collectivités

- Les études
 - RSDE : rejet (+ boues + amont)
 - Diagnostic, autorisations de déversement et conventions de raccordement
 - Animation
- Les travaux
 - Autosurveillance : on n'est pas prêts (techniquement)
 - Traitements tertiaires : non prévus (il s'agit de privilégier les actions à la source, actions préventives)
- Les actions collectives

Les taux de subventions

- Etudes :

- Cas général 50%
- Autorisations, conventions de déversement : 30 à 35%



- Travaux :

- Industrie : 20 à 60%
- Collectivités :
 - Equipements d'autosurveillance : à définir
 - Traitement 0 %



- Déchets

- PME/PMI : 25 à 50%





Micropolluants dans l'eau
comment réduire nos rejets de substances toxiques ?
Tours - 9 juin 2011

Les dossiers

- Télécharger sur

<http://www.eau-loire-bretagne.fr>



Comment faire ...

- Il faut déposer un dossier avant de commander !

